



VILLE DE CUVERVILLE

Mairie
Place André Schoëffler
14840 CUVERVILLE

☎ 02 31 72 37 29 - 📠 02 31 72 03 55

mairie.cuverville.14840@wanadoo.fr

www.cuverville.fr

ÉCOLE MATERNELLE "ALFRED RICHER"
2 RUE DU CLOS DES PRES - 14840 CUVERVILLE

☎ 02.31.72.14.51

@ ce.0141870g@ac-caen.fr

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2019/2020

Tout habitant de Cuverville peut demander l'inscription de ses enfants à la mairie

Les familles devront, au préalable, se présenter en mairie munies :

- ◆ du livret de famille,
- ◆ de la fiche de renseignement (disponible sur le site internet ou en mairie),
- ◆ d'un justificatif de domicile (pour les nouveaux arrivants),
- ◆ d'un document attestant éventuellement de l'autorité parentale (*pour les parents non mariés, divorcés ou séparés*),

Les admissions à l'école maternelle auront lieu les jours suivants :

| JANVIER 2019 | Après-midi | |
|-----------------------------|------------|---------|
| Les lundis 7, 14, 21 et 28 | à 13h30 | à 16h40 |
| Les jeudis 10, 17, 24 et 31 | à 13h30 | à 16h40 |
| Les vendredis 11, 18 et 25 | à 13h30 | à 16h40 |

| FEVRIER 2019 | Après-midi | |
|-----------------------------|------------|---------|
| Le lundi 4 | à 13h30 | à 16h40 |
| Le jeudi 7 | à 13h30 | à 16h40 |
| Le vendredi 1 ^{er} | à 13h30 | à 16h40 |

Les familles devront se présenter au rendez-vous fixé avec le directeur munies :

- ❖ du certificat d'inscription délivré par la Mairie (*sur présentation du livret de famille*),
- ❖ de la fiche de renseignement,
- ❖ du livret de famille,
- ❖ du carnet de santé de l'enfant (vaccinations obligatoires de l'enfant sont à jour)
- ❖ d'un certificat de radiation si l'enfant est déjà scolarisé dans un autre établissement,

Fait à Cuverville, le 19 novembre 2018

Le Maire



Ernest HARDEL